

DISSERTATION DE CULTURE GENERALE
(épreuve n°251)

Epreuve conçue par HEC

Voie scientifique, économique, technologique

	NBRE CANDIDATS	MOYENNES	ECARTS-TYPE
RESULTATS GLOBAUX	6 413	9,64	3,46

VOIES PREPARATOIRES			
Scientifique	3 516	9,94	3,38
Economique	2 616	9,62	3,44
Technologique	281	6,11	2,40

ECOLES UTILISATRICES			
HEC	3 610	10,39	3,56
ESCP-EAP	4 588	10,16	3,48
AUDENCIA Nantes	6 133	9,63	3,43

Sujet : Est-ce faire honneur à la beauté que de la traiter comme un symbole ?

Le libellé du sujet ne dérogeait pas aux usages : il était court, n'était pas une citation franche ou déguisée d'un auteur, et, cette fois encore, se présentait comme une question, et sans équivoque. Du moins le pensaient les concepteurs du dit sujet, qui avaient cru pouvoir recourir à une locution un peu familière, souvent usitée à l'oral : « faire honneur à ... ». Exemple : votre tenue (débraillée, sale, indécente...) ne vous fait pas honneur !

Hélas, bien des candidats qui manquaient, sinon de familiarité avec la langue française usuelle, du moins de simplicité, ont voulu voir dans cette pauvre locution « faire honneur » un abîme de profondeur ! D'où bien du fatras, et quelques balivernes, sur la beauté, honorable ou non, honorée ou déshonorée, voire honorifique (!), sur la sorte de traitement qu'il faudrait rendre à la beauté pour ne pas lui manquer de respect, sur les égards qu'elle mériterait qu'on eût vis-à-vis d'elle. C'était là perdre son temps. D'autres candidats, parfois les mêmes, s'arrêtèrent au verbe « traiter », qu'ils estimèrent (à tort. Exemple : Je vous traite comme mon meilleur ami) comme de soi insultant.

D'où beaucoup de dissertations qui étaient comme faussées d'emblée par ces lectures déviantes du libellé, et qui se réduisaient à affirmer, avec véhémence parfois, que, certes, la beauté n'avait pas à être « traitée » (maltraitée), que, certes, elle méritait mieux que d'être réduite à un symbole, que, certes, il fallait lui faire honneur, mais vraiment honneur, et pas comme le disait ce libellé qui, horreur !, déshonorait la beauté... Ces copies très rhétoriques, où de surcroît revenait, lancinant, le mot « honneur » (et ses dérivés), n'était pas fameuses.

En revanche, une lecture sans prévention d'un tel libellé permettait d'argumenter de façon intéressante. Mais encore ne fallait-il pas manquer à la logique. Plusieurs candidats spéculaient durant plusieurs pages, et c'était bien, sur ce que la beauté pouvait symboliser (le bien, le vrai, le bonheur, la vie, le divin, etc.), donc ils parlaient de la beauté symbolisante, si l'on peut dire ; et, soudain, sans prévenir (ni s'en rendre compte), ils glissaient à une autre notion et se mettaient à parler de tout ce qui peut symboliser la beauté, Aphrodite ou Phryné par exemple pour la beauté féminine, l'Hermès de Praxitèle ou l'Apollon du Belvédère pour la beauté virile, et donc ils s'occupaient de la beauté symbolisée. Ce n'était pas du tout la même chose, et le jury a durement sanctionné les auteurs de ce paralogisme.

Les meilleures copies, plus nombreuses cette année que naguère (preuve que le thème choisi était bien reçu et qu'il avait inspiré élèves et professeurs dans les classes préparatoires) s'orientèrent dans deux grandes directions – toutes deux très recevables.

Pour les unes, dans la logique du platonisme, la beauté non seulement était sublimement elle-même et se révélait pleinement dans l'expérience esthétique, mais, de surcroît, elle avait le mérite, soit lors du contact même avec le beau, soit après coup, d'inspirer à l'esprit l'idée qu'elle pouvait aussi symboliser quelque entité distincte d'elle, en général le Bien, dont, sans du tout perdre son intensité, elle serait le symbole. Les démonstrations les plus solides s'appuyaient ici sur la *Critique du Jugement*, et le Jury a admiré assez souvent une excellente connaissance et une pertinente exploitation de Kant. Curieusement, ces mêmes copies ne semblaient guère portées à puiser dans la littérature des exemples, alors que, cette année, le thème permettait à merveille de le faire : c'est dans la poésie, la musique et la peinture du Symbolisme, bizarrement négligé, que l'on eût trouvé, jusqu'à Paul Valéry compris, de beaux traits sur la résonance métaphysique de cet objet physique qu'est une œuvre d'art.

Pour les autres copies, la question posée appelait des réserves, voire une réponse négative. Et, en effet, les arguments ne manquaient pas pour nourrir quelque défiance devant l'idée que la beauté puisse renvoyer à autre chose qu'elle-même : serait-elle utilitaire ? Aurait-elle des fonctions ? À devenir un signe, et même cette sorte noble de signe qu'est le symbole, ne risque-t-elle pas de perdre son autonomie et sa plénitude ? Certains décrivaient alors, comme c'est leur droit, l'expérience esthétique comme purement sensorielle et sensuelle, et dès lors ils se demandaient comment celui qui entend une musique ou contemple un tableau pourrait prendre recul par rapport à cette expérience heureuse pour envisager quelque symbole que ce soit. Nietzsche fut ici souvent, et bien allégué. Bien sûr, le cas de l'artiste créateur pouvait être retenu aussi, puisque si la beauté qu'il crée doit ou devrait symboliser quelque chose, il risque fort de voir son activité aliénée à une finalité autre qu'artistique (l'art engagé, la littérature à thèse, les arts officiels de propagande, etc.).

De fort bonnes nuances furent également apportées par certains sur le cas, difficile, de l'art religieux qui, même très figuratif, semble par définition même devoir symboliser le sacré dont il se veut le reflet. Mais, curieusement encore, les candidats qui voulurent répondre négativement à la question du libellé ne pensèrent pas assez à la littérature. Henri Bremond, avec sa célèbre thèse sur l'analogie entre la prière et la poésie, ou des poètes religieux comme Claudel ou La Tour du Pin, eussent pu servir à avancer que la beauté, sans exactement symboliser le Bien, le signifiait peut-être quand même, l'acte créateur de l'artiste et l'expérience du spectateur pouvant analogiquement se rapprocher de quelque chose de religieux.

La moyenne des notes est, par rapport à l'an dernier, supérieure, et le Jury a pu donner davantage de bonnes ou de très bonnes notes. C'était son souhait comme celui de la Direction des Concours. Désormais, cette épreuve de Dissertation de culture générale est très comparable aux autres épreuves du concours, au sens où elle est notée pareillement, et non plus sous-notée. Il en ira de même à l'avenir.

Que ce soit là un encouragement pour les candidats de 2010. Ils auront avec « la vie » un thème a priori aussi séduisant que « la beauté ». Qu'ils imitent les meilleurs candidats de cette année : au lieu de se disperser à emmagasiner des citations passe-partout et des exemples communs, voire vulgaires tant ils sont éculés, qu'ils s'installent avec courage dans une ou deux grandes philosophies qui les aideront à réfléchir. Ce fut le cas cette année avec Platon, Hegel, et Kant, très exploités, et à raison. Cela valait mieux qu'un patchwork philosophique, où la durée de vie du philosophe allégué n'excède pas deux ou trois lignes... Que les candidats à venir songent aussi davantage, bien davantage à exploiter la littérature : le thème de « la vie » s'y prête fort. Ainsi le Jury appréciera-t-il que l'épreuve de 2010 soit bel et bien de culture générale, c'est-à-dire une épreuve qui permette aux élèves de prouver qu'ils savent raisonnablement traiter une question, certes en raisonnant, mais aussi en mobilisant leurs intimes compétences littéraires, artistiques, ou autres.